

**CAISSE D' ACTIONS SOCIALES
DU PERSONNEL DES INDUSTRIES ELECTRIQUE ET GAZIERE
DE SEINE ET MARNE**

**COMPTE RENDU - RELEVÉ DE DECISIONS N° 01/25
BUREAU DU CONSEIL D' ADMINISTRATION DU MARDI 7 JANVIER 2025**



ORDRE DU JOUR

1. Validation du relevé de décisions du 15/10/2024
2. Point sur la CMCAS
3. Activités en cours
4. Informations et questions diverses.

ÉTAIENT PRÉSENTS

CGT : Jean-Louis LEFRANÇOIS (Président), Jean-Claude FRANCOIS (1^{er} Vice-Président), Gilles RIVIERE (Vice-Président), Romuald CHEVALLIER (Secrétaire Général), Céline MILLOT (Trésorière Générale), Philippe BECHU (Secrétaire Général Adjoint) (CGT)

CFE/CGC : Sophie CASTANET

FO : Frédéric DORLEAC.

INVITÉS

Didier DETILLEUX (Chef de Service), Yanne ARMENGOL (Secrétaire des Elus).

EXCUSÉS

CGT : Antoine MARINO (Trésorier général adjoint), Pascal COTTIN

CFDT : Valérie FOUQUET

En préambule le Président présente ses vœux de bonne année à l'ensemble des présents. Puis il propose de passer à l'ordre du jour.

1- Validation du relevé de décision

Il n'y a pas de remarque sur le relevé de décisions du Bureau du 15 octobre 2024, le Président propose donc de passer au vote.

DÉLIBÉRATION N°2025 – 01

Le bureau du Conseil d'Administration, lors de sa séance du **7 janvier 2025**, approuve à l'unanimité des présents, le relevé de décisions du 15 octobre 2024.

- **POUR : UNANIMITÉ (6 CGT1 1 FO, 1 CFE/CGC)**

2- Point sur la CAS

Le Président passe la parole au Chef de Service.

- ✚ L'Assistante Activités est en arrêt jusqu'au 20 janvier. Nous sommes toujours en attente du retour de sa direction pour la date de réintégration (prévue normalement au 1^{er} avril).
- ✚ La chargée de Communication est en arrêt jusqu'au 31 mars.
- ✚ Concernant le poste de TAC, sur 4 postulants, nous avons retenu Frédéric HERNANDEZ, qui termine son congé sabbatique le 1^{er} février. En attendant l'aval de la CSP, Le Chef de Service a demandé une immersion de M HERNANDEZ du 1^{er} février au 27 mars afin qu'il puisse commencer au plus vite.

Concernant le 2^{ème} poste de TAC, nous n'avons toujours pas de candidat. Nous allons donc relancer le poste.

- ✚ Même chose pour le poste de Secrétaire des Elus, toujours pas de candidat ; nous relançons donc le poste.

Le Président propose de lancer une information (par mailing mail) aux bénéficiaires (pour les agents des IEG). Le Chef de Service précise que cela a déjà été fait, mais qu'il va faire une relance. Le Président suggère de mettre les descriptifs de poste en pièce jointe.

- ✚ Départ de l'Assistant Action Sanitaire et Sociale le 13 février 2025 ; nous pouvons publier le poste à partir du 13 mai. Dans l'intervalle nous faisons passer le Technicien ASS au poste d'Assistant, ainsi en amont, nous pouvons publier un poste de Technicien ASS.

Nous avons jusqu'au mois de juin pour publier un poste d'Assistant (il faut le faire en avril pour passer en CSP en juin). Cela nous laisse donc 6 mois pour sélectionner un Technicien ASS.

Sophie CASTANET demande si le Technicien aura la capacité de le remplacer dans l'intervalle. Le Chef de Service précise qu'il est formé depuis deux mois par l'Assistant et qu'il semble tout à fait apte à effectuer le travail. Il assiste aussi aux Commissions.

- + Nous avons toujours 3 intérimaires jusqu'au 28 février, sous réserve de prolongation si besoin.
- + Mise en place de la Billetterie en ligne sur MES ACTIVITES depuis le 6 janvier. Cela concerne pour l'instant la billetterie Kartland et SPA. Les autres billetteries doivent faire l'objet d'une réunion avec les correspondantes SLVies avant la mise au point de l'organisation.
- + Mise en place du nouveau site internet en production à partir du 8 janvier (ou au plus tard du 15 janvier).

En réponse à une question de Frédéric DORLEAC, le Chef de Service précise que des mises à jour sont faites sur le site actuel en attendant.

En ce qui concerne la billetterie, le Président demande de préciser où se situe la différence de fonctionnement avec le passé.

Le Chef de Service précise que désormais les bénéficiaires peuvent commander en ligne (sans forcément payer en ligne) et sélectionner un point de livraison (SLVie ou CMCAS) et régler sur place (pour ceux qui préfèrent régler autrement qu'en ligne). Il s'agira d'être vigilant sur les procédures de validation dès que le règlement sera effectué.

Le Président demande comment faire pour les SLVies qui ne disposent plus de correspondant.

Le Chef de Service suggère l'envoi par courrier postal. La question est : devons-nous rajouter les frais d'envoi. Sophie CASTANET pense que cela permettrait d'éviter les abus.

Le Président souligne que l'envoi par courrier devra être effectué uniquement si le règlement a été fait.

Le Chef de Service précise que l'option de paiement au moment du retrait existe, car dans le cadre du paramétrage consacré aux activités cette option paraissait opportune (sous la mention « Payer au Guichet »). Elle est donc valide aussi pour la billetterie, ce qui pourrait poser un problème si nous manquons de vigilance, notamment lors des retraits en SLVie, il faudra alors que le correspondant puisse avoir accès à l'outil informatique pour vérifier ou valider le paiement.

Le Chef de Service précise aussi qu'il y aura une gestion de stock informatique des billets disponibles dans les SLVies.

Philippe BECHU souligne que cela impliquera une mise à jour régulière et une circulation optimale d'informations entre les SLVies et la CMCAS au sujet des stocks.

Le Président suggère de gérer les paiements en priorité en CMCAS afin de décharger au maximum les SLVies de la responsabilité de détenir des règlements.

Le Président propose de passer au vote concernant les frais d'envoi par voie postale.

DÉLIBÉRATION N°2025 – 02

A l'occasion de la mise en place de la Billetterie en ligne sur Mes Activités, Le Bureau du Conseil d'Administration, lors de sa séance du **7 janvier 2025**, valide à l'unanimité des présents, La possibilité d'envoyer les billets papiers par la poste, sous réserve de rajouter le coût de l'envoi postal au montant total des billets.

- **POUR : UNANIMITÉ** (6 CGT1 1 FO, 1 CFE/CGC)

3- Activités en cours

Le Président présente les tableaux des activités en cours (voir ci-après).

Le Chef de Service précise que le tableau des activités en cours concerne les 6 premiers mois. Le tableau « Planning des Activités 2025 » représente toute l'année et sera mis à jour au fil des précisions à apporter.

Il souligne que pour les SLVies, nous sommes en attente des dates.

Ce planning permettra au Service Activités d'avoir un visuel sur les actions à mener. Il comporte des grilles qui leur permettront de gérer l'avancement de chaque activité et, notamment de déterminer les dates de chaque étape, comme la communication, les dates de finalisation, etc.

En réponse à la question de Frédéric DORLEAC, il précise que la communication se fait environ 2 mois avant l'événement.

Le Président demande s'il y a des remarques sur les activités prochaines.

Gilles RIVIERE précise que concernant la Galette, nous avons pour l'instant 75 inscrits. Concernant le futur Marché de Noël, il aura lieu en décembre, mais le lieu reste encore à préciser, nous attendons encore des devis.

Le Président remarque que pour MORILLON il y a peu d'inscrits.

Il n'y a pas d'autres remarques, il propose de passer au dernier point.

ACTIVITES EN COURS**COMMISSION SANTE SOLIDARITE****ACTIVITES**

Activités	Dates	Places disponibles	Forclusion	Demandes	Participants
Séjour + 75 ans	25/05 au 01/08/2025	30	a définir		
Séjour + 75 ans	21 au 28/08/2025	30	a définir		
Réunion d'informations pensionnés	28/01/25			35	

COMMISSION ARTS, LOISIRS ET SPORTS**ACTIVITES**

Activités	Dates	Places disponibles	Forclusion	Demandes	Participants
Saison pêche 2025	01/03/25		Pas de forclusion		
COURS DE PEINTURE BLR	01/01/25	30	Pas de forclusion		
COURS DE PEINTURE RENARDIERES	01/01/25	15	Pas de forclusion		
SEJOUR MORILLON	17/01 AU 21/01/2025	50	06/01/25	24	24
WINNOLAND	04/05/25	1000	A DEFINIR		
STAGE ULM -ANEG	16 AU 18/05/2025	10	04/05/25		

BILLETTERIE

Activités	Dates	Places disponibles	Forclusion	Demandes	Participants
SPA BILLET PARCOURS AQUATONIC	28/03/24	107			
BILLETS KARTLAND	pas de date limite	210			
SPA BILLET PARCOURS AQUATONIC + SOIN	28/03/24	11			
PISCINE MORET/LOING	01/01/25	715			
PISCINE MORET/LOING BIEN-ETRE	01/01/25	141			
KARMA	01/05/24	360			
BOWLING - CARTONNERIE	01/01/24	82			
SPEEDPARK	Date limite 25/02/2025	387			

COMMISSION PENSIONNES**ACTIVITES**

Activités	Dates	Places disponibles	Forclusion	Demandes	Participants
GALETTE DES ROIS	14/01/25	150	08/01/25	75	
SEJOUR SUPER-BESSE	16 AU 23/03/2025	50	A DEFINIR		
MAXI SHOW	03/04/25	50	A DEFINIR		
DRUYES LES BELLES FONTAINES	24/04/25	50	A DEFINIR		
OPERA GARNIER	13/05/25	50	A DEFINIR		

COMMISSION JEUNESSE**ACTIVITES**

Activités	Dates	Places disponibles	Forclusion	Demandes	Participants
VISITE FROMAGERIE	15/03/25	50	A DEFINIR		
JOURNEE SUR PARIS	05/04/25	50	A DEFINIR		
ILLUCITY	17/05/25	50	A DEFINIR		
CADEAUX DE NAISSANCE	01/01/25	56	Pas de forclusion		

VOYAGES CMCAS

Carnaval de Nice	27/02 au 02/03/2024	50	31/05/24	120	53
Carnaval de Nice	28/02 au 03/03/2025	103	20/11/24	120	50

07/01/2025

4- Informations et questions diverses

Le Président, sur proposition de la Commission Santé Solidarité (lors de sa réunion du 16 décembre 2024), soumet la décision d'allouer une aide de 1000 € à la population de MAYOTTE ; ce don sera transmis au Secours Populaire.

2 Une aide de 1000 € est votée unanimement, en solidarité de la population mahoraise après le passage du cyclone. Le don sera transmis au Secours Populaire. Un communiqué sera transmis aux personnels actifs et retraités de notre CMCAS avec un appel à compléter ce don par leur participation. Site disponible en ligne.



Le Président propose de passer à la validation de ce don.

DÉLIBÉRATION N°2025 – 03

Le Bureau du Conseil d'Administration, à la demande de la Commission Santé Solidarité, lors de sa séance du **7 janvier 2025**, valide à l'unanimité des présents, un don au Secours Populaire de 1 000€ pour MAYOTTE, à la suite du passage d'un cyclone sur son territoire.

- **POUR : UNANIMITÉ (6 CGT1 1 FO, 1 CFE/CGC)**

Sophie CASTANET évoque aussi la possibilité de faire un don à transmettre à l'ONG Electriciens sans Frontières. Le Président propose de trouver les coordonnées de cet organisme et mettre au vote un don, lors de la prochaine réunion.

Sophie CASTANET fait remarquer que l'adresse actuelle de la CMCAS 77 n'est pas correcte sur Google et que cette information ne peut être modifiée par nous. Le Chef de Service confirme, il y a une procédure particulière à suivre car seul Google a la main sur cette gestion. Le Président suggère de prendre contact avec les administrateurs afin de mettre l'adresse à jour. En attendant, il propose au Chef de Service de **produire une information à nos bénéficiaires à ce sujet dans le journal de la CAS.**

Frédéric DORLEAC indique qu'il ne pourra pas assister au prochain Conseil d'Administration, cependant il informe le Président qu'il présente de nouveau sa candidature pour être 4^{ème} vice-président du Bureau.

Il n'y a pas d'autres questions.

Le Président lève la séance.

Le prochain Bureau du Conseil d'Administration est prévu le mardi 11 février 2025